

# Les théories « institutionnalistes » de la monnaie à l'heure de l'euro

Colloque du Centre d'Etudes Monétaires et Financières

## « L'économie politique de la gouvernance »

Dijon, 2-3 décembre 2005

Laurent FEMENIAS\*

### **Résumé :**

L'économie dominante a souvent présenté la création de l'euro comme étant principalement un moyen d'améliorer l'efficacité du marché européen. En fait, depuis Smith jusqu'aux récents modèles de prospection monétaire, la plus grande partie de l'histoire de la pensée économique orthodoxe témoigne d'une volonté de ne voir dans la monnaie que son aspect fonctionnel et instrumental. Notre objectif au cours de ce papier sera au contraire de montrer l'intérêt d'une analyse de la monnaie comme fait social. Il est alors possible d'éclairer au mieux la réalité complexe de l'euro et sa place inédite au sein de l'architecture monétaire internationale. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les résultats mis en avant par les théories s'inscrivant dans une mouvance « institutionnaliste » (illustrées principalement en France par les travaux d'Aglietta et Orléan) tout en n'oubliant pas d'en souligner par ailleurs quelques limites.

### **Abstract:**

*Dominant economic theory has often attempted to set out the creation of the Euro as a mean to improve the efficiency of the European market. As a matter of fact, since Smith, and until the recent monetary « search » models, the main part of the history of orthodox economic thought has displayed an obvious will to see only the functional and instrumental aspects of money. Our purpose in this paper will be, on the contrary, to show the relevance of analysing money as a social fact. It is then possible to throw light at best on the complex reality of the Euro and on its original place within the international monetary architecture. We will rely to do that on the results established by some « institutionalist » theories (mainly illustrated in France by the works of Aglietta and Orléan) without forgetting to stress a few of their limits.*

## Introduction

Les économistes ont souvent présenté l'euro comme étant principalement un moyen d'améliorer l'efficacité du marché européen, comme en témoigne la fameuse formule « à marché unique, monnaie unique » : l'euro est censé permettre un renforcement des avantages liés à la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux en Europe, notamment en diminuant les coûts de transaction et en facilitant la comparaison des prix dans les différents pays de la zone euro. L'examen de la question de la viabilité de la monnaie unique européenne a souvent été fait à la lumière de la théorie des « zones monétaires optimales » développée par Robert Mundell à partir des années 1960. L'Europe était-elle une zone monétaire optimale ? Si non, comment atteindre un tel résultat ? Les analyses de l'euro en termes de bilans coûts-avantages ont également été légion. La monnaie n'est alors prise en compte que parce qu'elle s'avère être un instrument « pratique », utile pour les individus.

En fait, une telle démarche instrumentale et fonctionnelle est loin d'être l'apanage des économistes contemporains. Elle résulte au contraire d'une longue tradition de l'appréhension de l'économie que l'on peut aisément faire remonter au moins à Adam Smith et la publication en 1776 de son ouvrage *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. On peut déjà trouver dans ce livre les grandes caractéristiques du traitement que subira régulièrement la monnaie depuis lors : le lien social essentiel y est en effet constitué par le marché dans le sens où ce dernier permet de transformer en une société un ensemble d'individus préalablement isolés. Chacun cherche à accroître sa satisfaction dans une relation largement mécanique devant contribuer au bien-être collectif.

La monnaie trouve donc difficilement une place dans la description du monde que nous fournit la théorie économique standard. Si la monnaie en tant que forme sociale est parfois prise en compte dans les analyses, on la considère toutefois comme étant totalement neutre du point de vue de ses effets sur l'économie. Elle est un « voile » masquant plus ou moins bien le caractère fondamental de l'économie, c'est-à-dire les échanges réels entre les produits. C'est uniquement le caractère « pratique » de la monnaie qui lui aurait permis de prendre la place du troc dans les échanges marchands. C'est bien cette idée d'évolutionnisme monétaire, largement contredite par l'histoire et l'anthropologie mais censée justifier l'utilisation rationnelle de l'instrument monétaire par les individus, que l'on retrouve chez Smith et chez bon nombre d'auteurs depuis lors, et jusqu'aux récents modèles de prospection.

C'est pourquoi certains auteurs ont choisi une démarche alternative à l'analyse fondamentalement réelle proposée le plus souvent par les économistes : l'approche monétaire. Une telle approche voit bien sûr coexister en son sein de multiples courants. Parmi eux, ceux issus de l'analyse keynésienne sont sans aucun doute les plus importants et les plus féconds.

C'est l'intérêt d'une démarche qui fait de la monnaie un objet social fondamentalement irréductible à la rationalité individuelle que l'on se propose d'étudier dans ce papier : en quoi appréhender la monnaie comme un fait social permet-il de mieux comprendre la nature de la monnaie et la place de cette dernière dans l'économie<sup>1</sup> ? Une réponse particulièrement intéressante à cette question nous semble être celle des approches « institutionnalistes » de la monnaie. De manière plus concrète, en quoi les résultats obtenus par ces théories peuvent-ils nous permettre de dire quelque chose d'éclairant sur la monnaie unique européenne ? Parce qu'ils mettent l'accent sur un certain nombre de problèmes liés à la légitimité de l'euro, problèmes fondamentaux mais cependant largement ignorés par la théorie standard ayant contribué à guider la construction monétaire européenne<sup>2</sup>.

### **Les approches « institutionnalistes » de la monnaie**

Avant toute chose, il nous faut préciser ce qu'est l'Institutionnalisme. Il s'agit à l'origine, un ensemble de théories développées par des auteurs comme Thorstein Veblen et John R. Commons qui tente d'expliquer le fonctionnement et les évolutions de l'économie notamment à travers le changement institutionnel<sup>3</sup>.

Appliqué à la monnaie, l'institutionnalisme pourrait ainsi renvoyer aux approches que l'on qualifie souvent de chartalistes<sup>4</sup> s'appliquant à établir le lien entre monnaie et Etat. L'un des représentants les plus connus de ces approches est l'Allemand Georg Friedrich Knapp<sup>5</sup>. Selon ce dernier, « la monnaie est une créature de la loi ». Cette théorie a suscité le débat chez un certain nombre d'économistes dans les années 1920 au point d'intéresser Keynes qui cite Knapp à plusieurs reprises dans son *Treatise on money*. Toutefois, cette approche n'eut guère par la suite d'influence probante sur les développements de la théorie économique<sup>6</sup>. Un certain nombre d'auteurs proches du courant post-keynésien tentent toutefois de renouveler l'approche de Knapp depuis quelques années, parmi lesquels on peut citer notamment L.

---

<sup>1</sup> De nombreux travaux récents et d'origines extrêmement variées témoignent de l'actualité de notre interrogation sur la nature de la monnaie et sa place dans l'économie. Cf. par exemple J. Smithin (dir.), *What is money ?*, Londres, Routledge International Studies in Money and Banking, 2000, ou encore M. Drach (dir.), *L'argent : croyance, mesure, spéculation*, Paris, La Découverte, 2004.

<sup>2</sup> Les théories habituelles mettent quant-à-elles l'accent sur la *crédibilité* des institutions en charge de la politique monétaire, ce qui nous semble représentatif des différences de problématique entre les deux visions.

<sup>3</sup> Cf. A. Hutton, « Institutionalism: old and new », in P. A. O'Hara (dir.), *Encyclopaedia of political economy*, Londres, Routledge, 1999, p. 533.

<sup>4</sup> On trouve aussi parfois « cartalistes ».

<sup>5</sup> Cf. G. F. Knapp, *The State Theory of Money* (1905), trad. anglaise, New York, Augustus M. Kelley Publishers, 1973.

<sup>6</sup> Cf. J. Blanc, « Georg Friedrich Knapp, lexicodémiurge », *Storia del Pensiero Economico*, n°36, 1998.

Randall Wray<sup>7</sup>. Globalement, la thèse défendue revient à dire que les agents acceptent la monnaie d'Etat car ils doivent payer des impôts libellés en cette unité monétaire.

Toutefois, le « néo-chartalisme » a fait l'objet d'un certain nombre de critiques venant d'autres économistes post-keynésiens<sup>8</sup>. Ceux-ci lui reprochent d'être en contradiction avec la thèse de la monnaie endogène insistant sur le rôle des banques dans la création monétaire. De même, force est de constater qu'un pouvoir libérateur légal n'est pas forcément un pouvoir libérateur de fait, notamment si la confiance qui permet l'acceptation de la monnaie laisse place à la méfiance, voire à la défiance. L'histoire nous donne ainsi de nombreux cas de monnaies rejetées par la population alors même que l'Etat prétendait pourtant les imposer. Cette réflexion amène un certain nombre d'auteurs à s'interroger sur les fondements de la légitimité de la monnaie et sur ses rapports à la souveraineté. À une époque où ces questions sont régulièrement soulevées à propos de l'euro, les pistes tracées par les économistes travaillant sur les institutions peuvent apporter un éclairage original et non dénué d'intérêt sur la situation inédite de l'Union Economique et Monétaire.

Nous nous intéresserons donc ici à une forme particulière d'institutionnalisme, développée depuis plus de vingt ans en France par Michel Aglietta et André Orléan. Leur approche vise à décrire la monnaie comme « l'institution première, au fondement de l'ordre marchand »<sup>9</sup>.

Nous développerons tout d'abord les grands axes de cette théorie avant d'en voir dans un second temps les principales limites.

## **I) La théorie monétaire d'Aglietta & Orléan**

Michel Aglietta et André Orléan ont été parmi les principaux instigateurs de deux grands courants tentant de rompre avec l'économie standard et de proposer une approche alternative et hétérodoxe, respectivement les théories de la régulation et l'économie des conventions. Si ces deux courants se retrouvent dans un certain héritage keynésien et le rejet de l'économie néoclassique, le premier demeure fortement attaché à l'analyse des rapports sociaux et des formes institutionnelles caractéristiques du capitalisme (démarche holiste), le second s'intéresse davantage aux phénomènes de coordination des actions individuelles des

<sup>7</sup>Les principaux travaux de Wray qui s'inscrivent dans le courant néo-chartaliste sont : « Seigniorage or Sovereignty » in L-P. Rochon, S. Rossi (dir.), *Modern theories of money. The nature and role of money in capitalist economies*, Cheltenham, Edward Elgar, 2003 ; « L'approche post-keynésienne de la monnaie », in P. Piégay, L-P. Rochon (dir.), *Théories monétaires post keynésiennes*, Paris, Economica, 2003 ; « Modern money », in J. Smithin (dir.), *What is money?*, Londres, Routledge, 2000, pp. 42-66; et *Understanding modern money: the key to full employment and price stability*, Cheltenham, Edward Elgar, 1998.

<sup>8</sup> Cf. par exemple C. Gnos, L-P. Rochon, « Money creation and the State : a critical assesment of chartalism », *International Journal of Political Economy*, vol. 32, n°3, Fall 2002, pp. 41-57.

<sup>9</sup> Cf. M. Aglietta, A. Orléan, « Réflexions sur la nature de la monnaie », *La lettre de la régulation*, n°41, juin 2002, p. 1.

agents économiques (démarche individualiste). Appliqués à la monnaie, les travaux d'Aglietta et Orléan vont montrer l'intérêt d'une telle association entre des démarches *a priori* très différentes, voire contradictoires.

### **A) Au commencement : *La violence de la monnaie***

En 1982 paraît l'ouvrage fondateur des travaux communs d'Aglietta et Orléan sur la monnaie, *La violence de la monnaie*<sup>10</sup>. Les auteurs se donnent pour but de bâtir une théorie qualitative et non plus quantitative de l'organisation monétaire. Il faut donc rejeter, outre le quantitativisme myope développé par les approches économiques orthodoxes, l'ensemble des théories substantielles de la valeur dont la conséquence est nécessairement une approche dichotomique. Ainsi seulement, il est possible selon eux de « prendre la monnaie au sérieux ». Une telle théorie doit permettre « à la fois de tenir un point de vue unitaire sur la nature de la monnaie et ne pas mutiler les riches observations des historiens sur la spécificité des formes de l'organisation monétaire »<sup>11</sup>. La monnaie est d'emblée appréhendée comme une institution transhistorique ainsi que le préconisait notamment Polanyi<sup>12</sup>. Il faut donc désormais qu'elle se trouve à la base de l'économie et même de l'ensemble des relations sociales. La monnaie est en effet une norme socialisante. Cela signifie que la socialité n'est pas donnée au départ comme le supposent les théories habituelles ; elle est au contraire l'aboutissement d'un processus de socialisation dans lequel l'institution monétaire joue un rôle essentiel.

Dans un tel cadre, les auteurs tentent de renouveler la lecture de la théorie des formes de la valeur de Marx à la lumière des travaux de René Girard<sup>13</sup> desquels ils tirent notamment l'hypothèse centrale de *mimesis* (mimétisme). Selon celle-ci, l'être humain définit son désir d'être par rapport à celui des autres sujets. Cela induit un désir d'accaparement et donc une violence qui devra être canalisée par des institutions dans un processus de socialisation. Ainsi, « les institutions sont issues de la violence du désir humain et [...] leur action normalisatrice sur ce désir provient de leur extériorité vis-à-vis du choc des désirs qui se contrarient les uns les autres »<sup>14</sup>. Or, ce qui distingue la logique des institutions des pures rivalités intersubjectives est la souveraineté. La monnaie est la première de ces institutions permettant d'objectiver des relations intersubjectives<sup>15</sup>. Ainsi, l'échange peut être conçu comme un principe de socialisation ; il correspond alors à un rapport ternaire « car il doit perpétuellement expulser la violence et réaffirmer la légitimité de l'institution médiatrice »<sup>16</sup>.

<sup>10</sup> M. Aglietta, A. Orléan, *La violence de la monnaie*, Paris, PUF, 1982.

<sup>11</sup> M. Aglietta, A. Orléan, *op. cit.*, p. 15.

<sup>12</sup> Cf. K. Polanyi, *Primitive, archaic and modern economies*, Boston, Beacon Press, 1968.

<sup>13</sup> Notamment R. Girard, *La violence et le sacré* (1972), Paris, Hachette, Pluriel, 2000, et R. Girard, *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, Paris, Grasset, 1978.

<sup>14</sup> M. Aglietta, A. Orléan, *op. cit.*, p. 29.

<sup>15</sup> Ce point est à rapprocher de la thèse centrale de Simmel. Cf. G. Simmel, *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF, 1987, pp. 53-59.

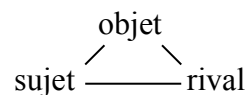
<sup>16</sup> M. Aglietta, A. Orléan, *op. cit.*, p. 33.

Examinons maintenant plus en détail le principe de la rivalité mimétique qui permet d'engendrer l'ordre social. À partir de cette hypothèse Aglietta et Orléan transforment les formes de la valeur de Marx en formes de la violence, ces deux approches ayant en commun d'aboutir finalement à la monnaie comme lien social. Cela permet à ces auteurs de renouveler totalement le cadre d'analyse habituel de la monnaie.

### 1. Le désir mimétique à l'origine du social

Le point de départ de cette analyse se trouve dans l'hypothèse fondatrice selon laquelle le rapport humain fondamental est le désir. Or, le désir humain est un désir de l'être, chaque individu souffrant d'un manque d'être. Chacun recherche donc le but de son désir à travers un autre qui se trouve dans la même situation. Le désir a ainsi une structure mimétique. En conséquence, « désirer l'être, c'est imiter le désir de l'autre »<sup>17</sup>. Mais l'autre ne reste pas un simple modèle passif ; il se rebelle en effet contre cette tentative d'objectivation qui mutile son propre désir d'être, et devient alors *rival* ; il est alors simultanément modèle et obstacle.

Dans cette structure, le désir ne va se porter sur l'objet qu'en tant que celui-ci est désigné par le rival. Les auteurs en déduisent que « l'avoir est une métonymie de l'être : désignant l'avoir, on désigne l'être »<sup>18</sup>. C'est ainsi que l'accaparement devient forme du désir, car impliqué par la rivalité mimétique. Le véritable sujet social n'est alors plus l'individu libre mais le triangle représentant le rapport mimétique élémentaire :



À partir de cette relation, on est mieux à même de comprendre les raisons de la contradiction entre valeur d'usage et valeur d'échange, celles-ci étant les deux faces opposées et cependant indissociables d'un même rapport : « La valeur d'usage est l'objet en tant qu'il est désigné par le rival comme objet du désir du sujet. La valeur d'échange est l'obstacle que le rival place devant le désir acquisitif du sujet »<sup>19</sup>. Aglietta et Orléan en déduisent que la valeur d'usage permet de détourner et de canaliser la violence car en l'absence de l'objet, « le face à face du sujet et de son rival est dominé par le désir de s'emparer directement de la personne de l'autre »<sup>20</sup>. Or, cela conduirait à un anéantissement réciproque, la mort étant au bout de l'apaisement du désir. C'est pourquoi il peut être important pour une société de

---

<sup>17</sup> *Ibidem*, p. 34.

<sup>18</sup> *Ibidem*, p. 34.

<sup>19</sup> *Ibidem*, pp. 34-35.

<sup>20</sup> *Ibidem*, p. 35

détourner le désir vers l'accaparement des objets. Toujours est-il que tout ordre social est, selon ces auteurs, fondé sur la violence.

## 2. Des formes de la valeur aux trois formes de la violence

Sur cette base, les deux auteurs se proposent de relire « ce joyau de l'esprit humain qu'est la théorie des formes de la valeur de Marx »<sup>21</sup>. Ainsi, les formes de la valeur sont transposées en trois formes de la violence.

### - La violence essentielle (F I) :

La première forme de la violence correspond à la forme F I de la valeur de Marx :

$$\text{quantité } a \text{ de l'objet A} = \text{quantité } b \text{ de l'objet B}$$

Elle est obtenue par *séparation* ou scission. Selon Marx, celle-ci ne correspond qu'en apparence une relation symétrique. En réalité, il s'agit d'une double forme asymétrique dans laquelle la marchandise se trouve confrontée à elle-même dans ses deux formes opposées que sont la valeur d'usage et la valeur d'échange. Ce qui est présenté par Marx comme l'impossibilité d'être à la fois le représentant et le représenté est relu par Aglietta et Orléan dans la logique du rapport fondamental sujet-objet-rival, c'est à dire dans le cadre de la rivalité mimétique. À la permutation sans fin des positions « forme relative » et « forme équivalent » est substituée la permutation sans fin du couple sujet-modèle/rival. Celle-ci est le siège d'une violence irréductible appelée « violence essentielle », liée au désir de capture existant dans le désordre initial des relations interindividuelles indifférenciées.

### - La violence réciproque (F II) :

La généralisation de la forme F I donne pour Marx la forme développée de la valeur ou F II. Celle-ci correspond chez Aglietta et Orléan à la « violence réciproque » obtenue par *contagion mimétique*. Cette généralisation entraîne la prolifération et l'entrelacement des figures élémentaires sujet-objet-rival qui sont censées devenir des éléments du social. Mais loin d'aboutir à un ordre, c'est le chaos et la confusion de tous contre tous qui sont obtenus. On est alors au paroxysme de la confusion. « De l'antagonisme élémentaire du désir, on est passé à la violence généralisée de la concurrence universelle »<sup>22</sup>. Ainsi, alors que pour les néoclassiques, la concurrence est source d'équilibre, la forme F II – autrement dit la concurrence sans monnaie – est ici nécessairement une forme de crise ; elle est donc fortement instable et éphémère. Pour sortir de cette situation, la solution doit se trouver dans la violence elle-même. C'est en effet d'elle qu'est issue la troisième étape du processus de socialisation qui va finalement aboutir à la monnaie.

---

<sup>21</sup> *Ibidem*, p. 34.

<sup>22</sup> *Ibidem*, p. 40.

- *La violence fondatrice* (F III) :

La socialisation des rivaux va se faire contre l'un d'entre eux qui se trouve alors expulsé. « Par un retournement unanime, la violence sacrifie arbitrairement un objet de la consommation pour les membres de la communauté. Cet objet est donc bien élu par l'acte qui l'exclut »<sup>23</sup>. Cette forme F III correspond à la forme « monnaie » de la valeur. C'est ici que la parenté avec Marx est la plus évidente, dans l'*élection-exclusion* de la victime émissaire, élection-exclusion de la marchandise monnaie qui, en étant choisie comme équivalent général, est en même temps exclue de la communauté des équivalences. L'objet exclu ne peut lui-même avoir d'expression de valeur puisque l'inverse de F III est F II, c'est à dire la situation de crise. L'exclusion d'un élément le rend extérieur aux autres et permet donc son objectivisation. Dorénavant, l'ensemble des potentialités destructrices contenues dans F II est concentré sur la monnaie. C'est la seule solution pour rompre l'enchaînement de la violence réciproque et aboutir à une forme stable, engendrant une réalité sociale nouvelle : l'institution régulatrice. Celle-ci discipline alors les rapports des échangistes rivaux parce qu'elle leur est extérieure et ainsi, elle supprime le basculement vers l'indifférenciation.

L'institution de la monnaie est donc bien le moment décisif du processus de socialisation. Désormais, les rivalités des échangistes deviennent des différences exprimables dans un espace commun où la monnaie est un tiers régulateur. Dès lors, elle est une forme de l'unité et de l'homogénéité qui n'est pas le chaos indifférencié. « Elle est la société en tant que force unique par opposition à tous les échangistes particuliers »<sup>24</sup>.

La théorie d'Aglietta et Orléan est extrêmement suggestive. Elle rappelle notamment que la monnaie est mortelle : « Ce que la violence a fait elle peut toujours le défaire »<sup>25</sup>. Sur cette base, ces auteurs construisent ainsi dans le chapitre trois de *La violence de la monnaie* une théorie très complète des crises monétaires. Enfin, si la doctrine libérale considère la genèse pacifique de l'ordre social au moyen du jeu harmonieux des intérêts individuels, l'approche par la canalisation de la violence que nous venons de présenter est sans doute plus en phase avec la réalité historique de nos sociétés.

## **B) Une « autre » approche de la monnaie : *La monnaie souveraine***

La vision de la monnaie développée par ces deux auteurs ne trouve toutefois pas dans *La violence de la monnaie* sa forme la plus élaborée. Assez différente est ainsi la pensée présentée dans *La monnaie souveraine*<sup>26</sup>, ouvrage collectif dont les participants, outre Aglietta

---

<sup>23</sup> *Ibidem*, p. 41.

<sup>24</sup> *Ibidem*, p. 42.

<sup>25</sup> M. Aglietta, A. Orléan, *op. cit.*, p. 42.

<sup>26</sup> M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998. Voir aussi M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *Souveraineté, légitimité de la monnaie*, Paris, AEF / CREA, 1995.



et Orléan, sont des chercheurs tentant de mener une réflexion commune sur la monnaie bien que venant de disciplines différentes (psychologie, économie, histoire, anthropologie, etc.). Selon eux, l'enjeu principal de la monnaie est toujours l'appartenance à une communauté de valeurs. Or, cette appartenance s'inscrit dans des formes relativement différentes selon les époques et les sociétés. La monnaie est une institution qui exprime et conforte les valeurs globales de la société où elle existe. Une telle approche « s'oppose à celle des courants orthodoxes en économie en ce qu'elle établit l'insuffisance d'une réduction de l'échange marchand aux seules relations contractuelles, ignorant l'importance du lien monétaire en tant qu'appartenance de l'individu à la société considérée dans son ensemble »<sup>27</sup>. La monnaie est analysée dans cet ouvrage autour de trois axes essentiels : les notions de dette, de confiance et de souveraineté, et sa nature holiste se voit clairement mise en évidence.

### **1. Dette**

Les auteurs de *La monnaie souveraine* pensent avec Marcel Mauss qu'au delà des différences importantes existant au niveau des pratiques monétaires, il existe quelque chose de commun à toute forme de monnaie. Ainsi, selon cette théorie, malgré les fonctions spécifiques de la monnaie moderne, certaines survivances d'un passé « archaïque » subsistent, et notamment un lien important à la souveraineté. La monnaie est donc vue comme une institution transhistorique, créée par les hommes bien avant que le marché ne devienne le mode dominant des rapports sociaux. De là découle sa capacité à régler la dette sous les multiples formes que celle-ci peut prendre à travers le temps, qu'il s'agisse de l'antique « dette de vie » ou de la forme, plus moderne, des dettes privées et sociales. La dette primordiale est la reconnaissance des vivants qu'ils dépendent de puissances souveraines, dieux ou ancêtres. C'est grâce à cette dette que la vie au sein de la société peut se maintenir et perdurer ; en contrepartie, les vivants ont l'obligation de racheter tout au long de leur vie la puissance vitale dont ils ont été faits les dépositaires, sans pour autant savoir s'ils liquideront jamais leurs dettes, même en mourant. Pour ce faire, ils utilisent une « paléomonnaie », objet servant à payer la dette sans toutefois avoir encore les attributs des monnaies modernes. Les rachats se perpétuent ainsi d'une génération à l'autre dans un cycle ininterrompu. Toutefois, la série continue des rachats n'épuise jamais la dette originelle. Ces tentatives ne sont pas pour autant inutiles et ont finalement un autre résultat : elles permettent en effet la construction de la souveraineté. La communauté se cimente ainsi petit à petit grâce à une succession de rituels, sacrifices ou offrandes qui en scande la vie.

L'idée de dette de vie constitue en fait le mécanisme par lequel la société construit à chaque instant sa cohésion et sa pérennité. La monnaie garde ainsi de ses origines lointaines

---

<sup>27</sup> M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *op. cit.*, p.10.

un lien étroit à la souveraineté. Au sein des sociétés modernes, la notion de dette de vie semble perdre de sa pertinence, de son intérêt. Ce n'est en fait qu'une apparence. Pour aller au delà, il faut comprendre que la dette primordiale a laissé place à une dualité des dettes. Celles-ci se décomposent désormais entre dettes à caractère privé et dettes sociales ou politiques. L'imbrication des dettes privées et de la dette sociale se fait par l'homogénéisation de leur mesure dans une même unité de compte ainsi que par l'obligation de leur règlement en monnaie. Cette dernière permet en effet à la fois le paiement des dettes privées et notamment le salaire (dette contractée par le capitaliste envers son salarié), mais en même temps, la monnaie est le moyen de règlement de la dette de la société à l'égard des citoyens qui la composent. Le système des paiements déborde donc du cadre des seules transactions marchandes.

## **2. Confiance**

Les auteurs s'attachent également à décrire l'importance fondamentale pour le bon fonctionnement de l'économie monétaire de la confiance, cette dernière étant analysée à trois niveaux différents bien qu'étroitement liés : hiérarchique, méthodique et éthique. C'est à ce niveau essentiel que se construit la légitimité de la monnaie. À cet égard, il est intéressant d'analyser la monnaie unique européenne à la lumière des concepts mis en avant par Aglietta et Orléan.

### ➤ *La confiance hiérarchique :*

La confiance hiérarchique est directement liée à l'autorité. Elle repose sur un rapport accepté de subordination des membres de la société envers une instance supérieure (qu'elle prenne la forme du Seigneur, de l'Etat ou de la Banque centrale). Celle-ci va énoncer les règles d'usage de la monnaie, garantir les moyens de paiement, protéger les créanciers et présenter une solution de recours en cas de non respect des règles monétaires. Elle est rendue présente par ses gestes de protection. Ainsi apparaît un lien social, hiérarchiquement construit, qui permet l'existence d'une garantie souveraine à laquelle chacun est subordonné. « Ici s'affirme la dette de vie, quand l'entraide aléatoire dans les relations interindividuelles fait place à l'autorité d'un principe tout à la fois externe et interne aux individus » (*La monnaie souveraine*, p. 24).

Dans les sociétés modernes, la confiance hiérarchique se construit sur la base d'un système bancaire à deux échelons. Le premier est constitué par les établissements de crédit auxquels la loi réserve la mise à disposition et la gestion des moyens de paiement. Aujourd'hui, une dette doit en effet être réglée au moyen de monnaie bancaire. Bien sûr, les autorités monétaires émettent toujours la monnaie fiduciaire (billets et pièces) mais la monnaie scripturale a de nos jours largement supplanté cette forme monétaire. Le deuxième

échelon correspond à la Banque centrale qui, en tant qu'émettrice du moyen de règlement ultime (la monnaie centrale), va contribuer à renforcer la confiance hiérarchique et assurer la stabilité du système. Elle permet ainsi aux banques commerciales de régler leurs dettes réciproques en assurant la convertibilité des différents signes monétaires. Ses rôles fondamentaux, outre celui d'assurer la compatibilité des monnaies scripturales bancaires, sont de contrôler le pouvoir de création monétaire des banques et de se porter prêteur en dernier ressort en cas de nécessité. La Banque centrale, en subordonnant l'ensemble du système bancaire, est donc la garante de la cohésion du système monétaire et de la confiance hiérarchique.

En Europe, il a été décidé que l'Eurosystème (la Banque centrale européenne et les Banques centrales nationales des pays ayant adopté l'euro) devait être indépendant de tout pouvoir politique, économique ou social. Cela pose la question importante de la légitimité d'une Banque centrale européenne indépendante de tout pouvoir politique, que ce soit au niveau des Etats ou bien de l'Union Européenne dans son ensemble. En effet, même indépendante, une Banque centrale nationale ne peut jamais s'affranchir totalement d'un certain contrôle du politique comme en témoigne par exemple le choix de la parité entre mark de l'Ouest et mark de l'Est au moment de la réunification allemande. Or, face à la BCE n'existe nulle autorité politique centralisée de même échelle territoriale. La question consiste donc à savoir si les citoyens européens sont prêts à accepter qu'une autorité indépendante de tout contrôle démocratique soit garante de la norme monétaire. Cela est loin d'être certain pour Aglietta et Orléan.

➤ *La confiance méthodique :*

La sécurité des paiements au quotidien nécessite également un second niveau de confiance : la confiance méthodique. En temps normal, lors d'une transaction entre individus, une procédure longue et coûteuse permet aux vendeurs de s'assurer de la sécurité des paiements proposés. Ainsi, chaque opération doit nécessiter un support codifié et juridiquement valide ; une pièce, un billet ou un chèque ne sera accepté qu'après vérification systématique. C'est à ce niveau qu'intervient la confiance méthodique : la réputation, la régularité, permettent l'émergence de repères, de routines dans les paiements entre agents économiques ou entre agents financiers. L'automatisme de cette forme de confiance permet d'occulter la présence de l'autorité dont dépend la confiance hiérarchique. C'est en effet la confiance méthodique que l'on voit le plus à l'œuvre au quotidien. Plusieurs facteurs vont renforcer ou au contraire diminuer son influence :

Au niveau psychosocial, des signes comme l'habillement, la position sociale ou bien encore l'expression vont permettre de construire ou de détruire la relation sociale, ce qui amènera le vendeur à accepter facilement ou non la monnaie proposée.

Des transactions répétées de façon régulière entre deux coéchangistes vont également permettre d'instaurer au fil du temps un climat de confiance ou plus précisément de « démeffiance » (*op. cit.*, p. 26) entre les agents.

Enfin, en raison de la standardisation des moyens de paiement et de l'habitude du maniement des mêmes instruments monétaires, la phase de vérification se trouve grandement accélérée et simplifiée.

La confiance méthodique joue aussi un rôle important dans les relations entre institutions financières qui vont adopter des règles prudentielles (limites de risques, appels de marge, etc.). Il existe également une stratégie de sécurité vis-à-vis des nouveaux opérateurs sur lesquels porteront, préalablement à leur acceptation, des enquêtes puis une surveillance régulière. Enfin, en cas de problème et afin d'éviter des répercussions en chaîne, les firmes vont s'associer d'elles-mêmes pour aider d'une manière ou d'une autre l'institution financière en difficulté (avances, prise en charge des pertes, etc.).

Ce niveau de confiance semble ne pas avoir posé de problèmes essentiels lors du passage à l'euro fiduciaire, malgré les craintes nombreuses exprimées au cours des années précédentes par certains économistes<sup>28</sup>. Cela peut s'expliquer par le fait que, sachant qu'ils auraient nécessairement à utiliser au quotidien une nouvelle monnaie, les citoyens européens ont cherché à s'adapter le plus rapidement possible à cette situation qui s'imposait à eux. Cela ne signifie évidemment pas une adhésion particulière de leur part aux objectifs de politique économique de la BCE.

➤ *La confiance éthique :*

La confiance éthique peut prendre des aspects très différents suivant les sociétés. Elle peut par exemple être liée au respect des traditions ancestrales, de la caste ou du groupe dans les sociétés primitives, « holistes » en valeur. Dans nos sociétés modernes, le point de vue éthique correspond davantage au principe du respect des droits de la personne humaine. Ce principe, posé comme universel, est omniprésent dans les sociétés occidentales, que ce soit à travers les Constitutions, le droit de vote, etc. Tout cela caractérise en fait les sociétés de type « individualiste »<sup>29</sup>, dont la valeur cardinale supérieure est l'individu libre et égal à tout autre.

Ces valeurs se retrouvent évidemment au niveau économique. D'ailleurs selon les auteurs, « il existe un lien étroit entre la prépondérance de la confiance éthique et l'autonomie acquise par l'économie de marché au cours du développement du capitalisme » (*op. cit.*, p. 27). En effet, la personne humaine à la recherche du bonheur est représentée comme sujet économique, comme un individu rationnel qui cherche à maximiser sa satisfaction. Pour cela, il est nécessaire que chacun soit confiant dans la pérennité des contrats privés et dans

<sup>28</sup> Cf. Par exemple B. Théret, « L'euro en ses tristes symboles », *Le Monde Diplomatique*, décembre 2001, pp. 4-5.

<sup>29</sup> Cf. L. Dumont, *Homo aequalis. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Paris, Gallimard, 1977.

l'obligation pour tout le monde de payer ses dettes. Cela suppose bien sûr la confiance des agents dans l'acceptation unanime de la monnaie.

Au niveau d'une société marchande moderne, la confiance éthique peut de plus être décomposée en trois principes : garantie (protection de l'unité de compte dans le temps), croissance (promesse de prospérité future, de plein emploi) et justice (droits et devoirs des citoyens formant la communauté)<sup>30</sup>. Or, si la BCE se doit statutairement d'avoir pour préoccupation le maintien du principe de garantie à travers son objectif de lutte contre l'inflation, les deux autres sont purement et simplement ignorés par la politique monétaire européenne. Il s'agit d'une vision extrêmement étroite de la confiance éthique qui n'a que peu de chance de refléter la volonté profonde des habitants de l'Union Européenne ou de répondre à leurs attentes.

Des trois formes, la confiance éthique est pourtant la plus importante. La confiance méthodique, routinière et répétitive, est subordonnée à la confiance hiérarchique qui dépend de l'autorité politique. Or cette dernière est elle-même subordonnée à la confiance éthique car, comme nous le disent les auteurs de *La monnaie souveraine* : « Pour nos sociétés tendues par la visée individualiste, la position éthique revêt alors un statut supérieur aux positions sociales et intrapersonnelles reconnues dans la confiance hiérarchique, puisqu'elle suppose la supériorité en valeur de la personne humaine sur tout autre élément social » (*op. cit.*, p. 26).

Les trois niveaux de confiance interagissent par ailleurs fortement entre eux. En règle générale, les monnaies nationales sont assez bien acceptées par les populations. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles la confiance a été si peu étudiée par les économistes. Cependant, il est des cas où la confiance laisse place à une certaine méfiance, voire à de la défiance. Un ou plusieurs niveaux (méthodique, hiérarchique ou éthique) peuvent être en cause. La perte de confiance est alors souvent le signe de graves dysfonctionnements dans le système économique, social et / ou politique comme en témoignent divers exemples récents<sup>31</sup>.

Dans le cas de l'euro, seule la confiance méthodique semble acquise de façon certaine et durable. Une telle situation peut s'avérer fragile, et semble aux auteurs peu viable à moyen terme, à moins d'un retour en force du politique à l'échelle de l'Union au cours des prochaines années qui pourrait contribuer à combler les déficits de confiance constatés.

---

<sup>30</sup> A. Orléan, M. Cuillerai, « Une monnaie coupée du politique est-elle viable ? », *Anthropolis*, vol. 1, n°2, 2003, pp. 94-111.

<sup>31</sup> On pense par exemple au cas du rouble russe dans les années quatre-vingt-dix, ou encore aux pays ayant adopté une dollarisation intégrale ou un *currency board* et qui ont alors connu de graves crises économiques et sociales comme l'Argentine en 2002.

### 3. Souveraineté

La mise en place de la monnaie unique européenne a entraîné de nombreuses discussions au sujet de la diminution importante de la souveraineté nationale que semblent subir les Etats membres de la zone euro. L'abandon par ces derniers de leur souveraineté monétaire au profit de la Banque centrale européenne apparaît en effet comme la perte d'une des prérogatives essentielles du pouvoir politique national, à savoir celui du contrôle de la monnaie. L'euro serait donc une monnaie quelque peu atypique dans la mesure où, fait unique dans l'histoire, il ne dépend pas directement d'un Etat ou d'une nation. Cependant, le concept de souveraineté monétaire a considérablement évolué de Jean Bodin à l'euro<sup>32</sup> et mérite d'être redéfini. Ainsi, certaines circonstances historiques telles l'unification de l'Allemagne au XIX<sup>ème</sup> siècle ou encore la Révolution française furent marquées par des réformes monétaires d'envergure au cours desquelles le lien monnaie-Etat a été particulièrement marqué et la souveraineté monétaire revendiquée clairement par l'Etat. Toutefois, cette souveraineté affichée par l'Etat lorsqu'il donne cours légal, voire cours forcé à une monnaie a souvent eu à souffrir de la concurrence plus ou moins tolérée de nombreuses monnaies parallèles et de diverses formes de localisme monétaire<sup>33</sup>.

Certains auteurs vont ainsi jusqu'à affirmer que le mythe selon lequel on aurait « une monnaie / une nation » aurait au mieux correspondu à une approximation raisonnable de la réalité d'une période donnée de l'Histoire. Il serait aujourd'hui complètement dépassé<sup>34</sup>. S'il y a donc bel et bien un lien unissant la monnaie et la souveraineté, il est à chercher au-delà du simple lien de subordination mis en avant par les chartalistes. Ce lien est appelé par Orléan « rapport de captation »<sup>35</sup> : l'Etat, en tant qu'acteur permettant la constitution de l'unité monétaire, peut chercher à capter le besoin de monnaie à son profit, mais sans jamais pouvoir réellement l'instrumentaliser. Comme le résume Orléan, ce rapport a une signification complexe que synthétise la formule « ni indépendance, ni domination »<sup>36</sup>.

On peut par ailleurs sans doute comprendre les changements dans le rapport monnaie-Etat à la lumière de la montée en puissance de l'individualisme en valeurs propre aux sociétés modernes<sup>37</sup> qui permet la définition d'un lien social monétaire de type nouveau, distinct à la fois de la dualité traditionnelle monnaie-Etat et de la vision prônée par un individualisme extrême.

Cependant, la construction monétaire européenne semble avoir poussé à son paroxysme une certaine dépolitisation de la monnaie : en voulant ne faire de l'euro qu'un simple

---

<sup>32</sup> Cf. O. Menard, *La souveraineté monétaire entre principe et réalisations*, Thèse de Doctorat en Droit Public, Université de Nantes, 1999.

<sup>33</sup> Cf. J. Blanc, *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, Paris, L'Harmattan, 2000.

<sup>34</sup> Cf. B. J. Cohen, *The geography of money*, Londres, Ithaca, Cornell University Press, 1998.

<sup>35</sup> A. Orléan, « Crise de la souveraineté et crise de la monnaie : l'hyperinflation allemande des années 1920 », in B. Théret (dir.), *La monnaie dévoilée par ses crises*, Paris, Odile Jacob, à paraître en 2005.

<sup>36</sup> *Ibidem*.

<sup>37</sup> Cf. L. Dumont, *Essais sur l'individualisme*, Paris, Seuil, 1983.

instrument des échanges, on n'a fait que reporter sur les citoyens européens l'idéal des économistes d'un « homo oeconomicus » parfaitement rationnel et maximisateur, ce qui est pourtant loin de refléter la réalité et la complexité de l'être humain. Pour les auteurs de *La monnaie souveraine*, la monnaie en tant que rapport social essentiel ne peut cependant être coupée durablement de toute forme de souveraineté.

### C) La synthèse : *La monnaie entre violence et confiance*

Aglietta et Orléan ont également publié en 2002 un ouvrage intitulé *La monnaie entre violence et confiance*<sup>38</sup>, dont l'objectif est de reprendre et développer les thèses de *La violence de la monnaie* tout en tenant compte des avancées récentes permises par *La monnaie souveraine*, notamment sur la théorie de la confiance. Est proposée dans ce cadre une théorie de la monnaie comme *institution sociale*, dans laquelle les auteurs veulent montrer que la monnaie n'est « ni marchandise, ni Etat, ni contrat, mais confiance »<sup>39</sup>. En clair, le concept de polarisation mimétique de Girard permet aux auteurs d'expliquer que la monnaie est acceptée car chacun des membres de la société anticipe que tous les autres la désirent. Toutefois, la confiance dans la monnaie n'est jamais acquise définitivement et les autorités monétaires à travers la politique monétaire jouent un rôle fondamental pour assurer le maintien de la légitimité de la monnaie. Une telle analyse permet notamment de porter un éclairage nouveau sur l'étude des crises monétaires et de l'hyperinflation.

En s'appuyant sur les grandes étapes de l'histoire monétaire, les auteurs se proposent d'expliquer comment la monnaie doit « conserver sa charge symbolique pour mobiliser la confiance des sociétaires » (p. 10) alors même que « les formes de la régulation sont soumises à des forces contradictoires et oscillent continuellement au cours des temps entre les deux formes polaires que sont la "centralisation" et le "fractionnement" » (*id.*). Il en découle ce qu'Aglietta et Orléan appellent l'ambivalence propre au phénomène monétaire<sup>40</sup>, à savoir qu'elle est « *medium* de cohésion et de pacification, mais aussi enjeu de pouvoir et source de violence » (*id.*).

L'euro peut pour sa part être analysé comme l'archétype de la monnaie « autoréférentielle », ce qui signifie que « son rôle est [...] strictement circonscrit à la seule sphère marchande et [...] nulle valeur autre qu'économique n'en vient fonder la légitimité »<sup>41</sup>. En d'autres termes, la monnaie n'est considérée que comme pur intermédiaire des échanges et se trouve vidée de toute charge symbolique. Cependant, un euro autoréférentiel, coupé de

---

<sup>38</sup> M. Aglietta, A. Orléan, *La monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob, 2002.

<sup>39</sup> M. Aglietta, A. Orléan, « Réflexions sur la nature de la monnaie », *La lettre de la régulation*, n°41, juin 2002, p. 1.

<sup>40</sup> Pour une analyse approfondie, mais un peu plus ancienne de ce phénomène, voir M. Aglietta, « L'ambivalence de l'argent », *Revue française d'économie*, vol. III, n°3, été 1988, pp. 87-133.

<sup>41</sup> A. Orléan, « La monnaie autoréférentielle : réflexions sur les évolutions monétaires contemporaines », in M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998, p. 362.

toute souveraineté, ne peut selon les auteurs être une forme stable de monnaie. Pour arriver à un tel résultat, viable à long terme, il faudrait une adhésion nette de la communauté à un projet politique garantissant l'existence d'une véritable confiance éthique, ce qui fait défaut à l'heure actuelle.

## **II) Les limites**

### **A) Les dangers de l'essentialisme monétaire**

Une telle explication de l'institution monétaire comme moyen de canaliser la violence n'est cependant pas exempte de limites comme le souligne notamment Jacques Sapir<sup>42</sup>. Ce dernier explique ainsi que la vision de la violence issue des thèses de Girard est avant tout axée sur un rapport d'individu à individu. Or, c'est ne considérer qu'un des aspects de la violence ; un autre, tout aussi important, est alors occulté. En effet, la violence peut très bien s'exercer sur un groupe et non sur un individu particulier. Il est ainsi plus facile de condamner et d'exécuter dans l'anonymat de la masse que dans la relation de face à face, comme l'ont montré les grandes tragédies collectives au cours du XX<sup>ème</sup> siècle.

La monnaie n'est de plus qu'un des résultats possibles du processus de canalisation de la violence. Ainsi, la loi ou le sacré constituent autant de solutions alternatives même si elles n'appartiennent pas spécifiquement à la sphère économique.

La théorie d'Aglietta et Orléan relève également de ce que Sapir appelle l'« essentialisme monétaire », c'est-à-dire une thèse selon laquelle la monnaie représente « le pivot unique des économies et des sociétés modernes »<sup>43</sup>. Or, pour cet auteur, il s'agit d'une erreur tout aussi grave que la négation de la monnaie. Ainsi, la situation de base analysée par Aglietta et Orléan, le « théorème girardien fondamental » construit sur la base d'une scène primitive où une foule d'individus indifférenciés sont mus par le désir de richesse, ressemble fortement à une situation d'équilibre. Ainsi, introduire une différenciation entre les individus peut chambouler complètement les résultats obtenus. Par ailleurs, le recours à une scène initiale imaginaire nie selon Sapir l'histoire et la société. Ces trois aspects (situation d'équilibre, sensibilité à l'hétérogénéité et scène imaginaire) rapprochent fortement l'essentialisme monétaire de la théorie néoclassique. Pour Orléan, il y a malentendu entre Sapir et sa théorie au niveau de l'homogénéité du lien social. Pour lui, il faut comprendre l'hypothèse mimétique comme une dynamique perpétuelle de transformation sociale, la

---

<sup>42</sup> Cf. J. Sapir, *Les trous noirs de la science économique. Essai sur l'impossibilité de penser le temps et l'argent*, Paris, Albin Michel, 2000, p. 198.

<sup>43</sup> *Ibidem*, p. 195.



monnaie étant à chaque instant considérée comme une hypothèse provisoire que se donne la communauté marchande pour se constituer<sup>44</sup>.

### **B) Intégration de la monnaie et production : l'économie monétaire de production**

Pour d'autres auteurs, la théorie de Michel Aglietta et André Orléan se situe dans le même paradigme que la théorie néo-classique qu'elle critique. Il s'agit en effet d'étudier une économie uniquement fondée sur le marché. Or, pour comprendre la *nature* de la monnaie et sa place au sein de l'économie, il est nécessaire de s'intéresser au processus de production. C'est en effet à cette condition – et seulement à cette condition ! – que la monnaie pourra être intégrée véritablement dans l'économie.

La théorie du Circuit, initiée notamment en France par Bernard Schmitt, met justement l'accent sur cette problématique. Une double rupture est alors nécessaire avec la plupart des autres approches économiques. Tout d'abord, au contraire des modèles en termes d'équilibre général à la Arrow-Debreu, le Circuit n'est pas fondé sur les choix de comportement d'individus rationnels. L'approche est d'emblée holiste et le Circuit est même considéré par Schmitt comme le « concept macroéconomique par excellence »<sup>45</sup>. Une telle démarche s'inscrit dans la lignée de Keynes et en rupture avec celle adoptée par les théoriciens qui cherchent depuis un certain nombre d'années à donner des fondements microéconomiques à la macroéconomie. L'attachement que l'école du Circuit porte à la macroéconomie, et par conséquent au holisme méthodologique, est donc partagé avec l'approche d'Aglietta et Orléan.

La deuxième rupture a toutefois lieu autant avec ces derniers qu'avec la théorie orthodoxe. Il s'agit de l'importance accordée par les circuitistes au processus de production. Schmitt explique ainsi que « l'économie est restée la science des échanges, alors que les faits s'ordonnent à la production »<sup>46</sup>. C'est là que se manifeste le plus nettement la continuité avec Keynes et là également que la volonté de décrire de manière réaliste l'économie prend toute son ampleur. Cela bouleverse certes un certain nombre d'idées reçues : « Dans nos économies concrètes, [...] la monnaie bancaire n'est pas émise par les institutions financières mais uniquement par l'activité des travailleurs du pays : les banques (de dépôt) ont pour fonction primordiale de « valoriser » le produit du travail, en le faisant naître en monnaie ».<sup>47</sup> Une telle description met en évidence l'importance du rôle de la monnaie dans le fonctionnement des économies salariales modernes.

Il s'agit donc d'une approche *macroéconomique* qui met l'accent sur la *production* : pour produire, l'entreprise utilise au bénéfice des ménages les lignes de crédit préalablement

---

<sup>44</sup> A. Orléan, « Essentialisme monétaire et relativisme méthodologique », *Multitudes*, n°9, mai-juin 2002.

<sup>45</sup> B. Schmitt, *Inflation, chômage et malformations du capital*, Paris, Economica, 1984, p. 405.

<sup>46</sup> B. Schmitt, *Monnaie, Salaires et profits* (1966), Albeuve, Castella, 1975, p. 11.

<sup>47</sup> B. Schmitt, *Inflation, chômage et malformations du capital*, Paris, Economica, 1984, p. 30.

autorisées par la banque. Il y a donc création simultanée, au moment de la production, d'un revenu monétaire et d'un produit physique qui ne peuvent se concevoir l'un sans l'autre. La monnaie est uniquement un nombre, c'est-à-dire une grandeur instantanée, ce qui ne signifie pas bien sûr qu'elle soit sans importance : associé à la production, ce nombre va correspondre à un pouvoir d'achat et va pouvoir être déposé dans le temps. La monnaie est donc d'abord et avant tout une unité de compte. Ce que l'on trouve ensuite à l'actif comme au passif du bilan de la banque correspond à du crédit et non à de la monnaie à proprement parler. C'est là qu'est la dernière rupture – mais non la moindre – avec l'approche d'Aglietta et Orléan. Les pratiques monétaires mises en avant par cette dernière relèveraient d'après les théoriciens du circuit de la sphère financière (ainsi, la monnaie est censée correspondre à une dette) et non véritablement de la sphère monétaire.

Or, l'étude de la nature économique de la monnaie au sein d'une économie monétaire de production permet de tenir sur l'euro un discours distinct à la fois de celui de la théorie orthodoxe de la monnaie (l'euro comme instrument) et de celui de la théorie « institutionnaliste » (l'euro et la légitimité), et pourtant indispensable si l'on veut comprendre ses implications véritables sur l'économie internationale dans son ensemble. Ainsi, depuis qu'ils disposent d'une monnaie unique, les pays européens constituent un territoire économique unique. Les rapports économiques entre les pays qui disposent de l'euro doivent désormais être appréhendés comme des relations internes à un pays et non plus comme de l'économie internationale. Aussi, l'adoption d'une monnaie unique est bien différente d'une simple contrainte de parité fixe des taux de change alors même que ces deux solutions ont souvent été considérées comme équivalentes par les économistes. La monnaie unique supprime toute contrainte d'équilibre des paiements à l'intérieur de la zone euro et donne ainsi une nouvelle dimension à la mobilité des capitaux, bien différente de celle apportée par le seul Marché unique<sup>48</sup>.

## **Conclusion :**

La vision institutionnaliste de la monnaie développée par Aglietta et Orléan nous semble intéressante à plusieurs niveaux : d'inspiration ouvertement simmelienne, elle insiste sur l'importance de la monnaie dans le processus de socialisation des individus. Elle permet notamment d'expliquer comment la monnaie, en tant que « fait social total »<sup>49</sup>, se révèle être le rapport fondamental qui fonde la société marchande, tout en ayant toujours à faire la preuve

---

<sup>48</sup> Cf. C. Gnos, « Les pays de la zone euro doivent-ils se préoccuper des déséquilibres de leurs paiements réciproques ? », *Economies et Sociétés*, Série « Monnaie », ME, n°1-2, septembre octobre 1999, pp. 189-204.

<sup>49</sup> M. Mauss, « Essai sur le don » (1924), in M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, Quadrige, 1997, pp. 149-150.

de sa légitimité. Une telle approche emprunte à l'anthropologie une explication historique de la genèse de l'institution monétaire qui lui permet de fonder son analyse logique. Par ailleurs, en tant qu'approche se voulant d'emblée monétaire et non réelle, elle s'inscrit dans la lignée des théories keynésiennes et s'oppose aux théories orthodoxes pour lesquelles la monnaie demeure neutre et inessentielle. Surtout, elle permet d'expliquer pour l'essentiel les comportements monétaires et l'**acceptation** de la monnaie par les agents dans les échanges. Il s'agit d'une approche essentielle et éclairante, notamment à une période où les questions de légitimité et de souveraineté soulevées par la place nouvelle de l'euro au sein de l'architecture monétaire internationale appellent des réponses particulièrement argumentées et détaillées.

Cependant, une telle approche ne saurait être suffisante pour comprendre les implications macroéconomiques de la monnaie : outre les dangers représentés par l'essentialisme monétaire, il nous semble intéressant d'accorder une plus large place dans la réflexion au problème de l'**intégration** de la monnaie dans l'économie. La théorie des économies monétaires de production nous explique justement un aspect essentiel de la nature macroéconomique de la monnaie, *ce qu'est la monnaie* : cette dernière doit être intégrée dès la production, c'est-à-dire à la base de l'activité économique, faute de quoi on risque de retomber dans les travers de l'économie néoclassique, à savoir la difficulté de penser la monnaie dans le cadre d'une économie d'échange<sup>50</sup>.

Néanmoins, ces deux visions de la monnaie nous apparaissent davantage complémentaires qu'opposées étant donné leurs objectifs théoriques différents. À partir du moment où l'on a expliqué comment la monnaie est émise et intégrée dans l'économie, il est important de s'intéresser à son acceptation par les agents. Les deux approches permettent donc au final chacune à sa façon de mieux appréhender la réalité complexe de l'euro en soulignant différentes facettes et en suggérant un certain nombre de mesures également ignorées par les théories orthodoxes de la monnaie. Pour ces raisons, leur voix mériterait nous semble-t-il un écho bien réel, en tout cas plus important qu'il ne l'est aujourd'hui dans le débat portant sur les questions de politique monétaire en Europe.

---

<sup>50</sup> Cf. F. H. Hahn, « On the foundations of monetary theory », in M. Parkin, A. R. Nobay (dir.), *Essays in modern economics*, Londres, Longman, 1973, pp. 230-242. Voir aussi le constat de M. Hellwig, « The challenge of monetary theory », *European economic review*, 37, 1993, p. 216.

## **Bibliographie :**

- AGLIETTA Michel, « L'ambivalence de l'argent », *Revue française d'économie*, vol. III, n°3, été 1988, pp. 87-133.
- AGLIETTA Michel, ORLEAN André, *La violence de la monnaie*, Paris, PUF, 1982.
- AGLIETTA Michel, ORLEAN André (dir.), *Souveraineté, légitimité de la monnaie*, Paris, AEF / CREA, 1995.
- AGLIETTA Michel, ORLEAN André (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998.
- AGLIETTA Michel, ORLEAN André, *La monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- AGLIETTA Michel, ORLEAN André, « Réflexions sur la nature de la monnaie », *La lettre de la régulation*, n°41, juin 2002, pp. 1-4.
- BLANC Jérôme, *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- BLANC Jérôme, « Georg Friedrich Knapp, lexicodémiurge », *Storia del Pensiero Economico*, n°36, 1998.
- CARTELIER Jean, *La monnaie*, Paris, Flammarion, Dominos, 1996.
- COHEN Benjamin J., *The geography of money*, Londres, Ithaca, Cornell University Press, 1998.
- DRACH Marcel (dir.), *L'argent : Croyance, mesure, spéculation*, Paris, La Découverte, 2004.
- DUMONT Louis, *Essais sur l'individualisme*, Paris, Seuil, 1983.
- DUMONT Louis, *Homo aequalis. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Paris, Gallimard, 1977.
- GIRARD René, *La violence et le sacré* (1972), Paris, Hachette, Pluriel, 2000.
- GIRARD René, *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, Paris, Grasset, 1978.
- GNOS Claude, ROCHON Louis-Philippe, « Money creation and the State: a critical assesment of chartalism », *International Journal of Political Economy*, vol. 32, n°3, Fall 2002, pp. 41-57.
- GNOS Claude, « Les pays de la zone euro doivent-ils se préoccuper des déséquilibres de leurs paiements réciproques ? », *Economies et Sociétés*, Série « Monnaie », ME, n°1-2, septembre octobre 1999, pp. 189-204.
- HAHN Frank H. , « On the foundations of monetary theory », in PARKIN Michael, NOBAY Ardino R. (dir.), *Essays in modern economics*, Londres, Longman, 1973, pp. 230-242.
- HELLWIG Martin, « The challenge of monetary theory », *European economic review*, 37, 1993, pp. 215-242.

- HUTTON Alan, « Institutionalism: old and new », in Phil A. O'Hara (dir.), *Encyclopaedia of political economy*, Londres, Routledge, 1999, p. 532-535.
- KEYNES John Maynard, *La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936), trad. fr. , Paris, Payot, 1998.
- KNAPP Georg Friedrich, *The State Theory of Money* (1905), trad. anglaise, New York, Augustus M. Kelley Publishers, 1973.
- MAUSS Marcel, « Essai sur le don » (1924), in M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, Quadrige, 1997.
- MENARD Olivier, *La souveraineté monétaire entre principe et réalisations*, Thèse de Doctorat en Droit Public, Université de Nantes, 1999.
- ORLEAN André, « Essentialisme monétaire et relativisme méthodologique », *Multitudes*, n°9, mai-juin 2002.
- ORLEAN André, « Crise de la souveraineté et crise de la monnaie : l'hyperinflation allemande des années 1920 », in THERET Bruno (dir.), *La monnaie dévoilée par ses crises*, Paris, Odile Jacob, à paraître en 2005.
- ORLEAN André, CUILLERAI Marie, « Une monnaie coupée du politique est-elle viable ? », *Anthropolis*, vol. 1, n°2, 2003, pp. 94-111.
- PIEGAY Pierre, ROCHON Louis-Philippe (dir.), *Théories monétaires post keynésiennes*, Paris, Economica, 2003.
- POLANYI Karl, *Primitive, archaic and modern economies*, Boston, Beacon Press, 1968.
- ROCHON Louis-Philippe, ROSSI Sergio (dir.), *Modern theories of money. The nature and role of money in capitalist economies*, Cheltenham, Edward Elgar, 2003.
- SAPIR Jacques, *Les trous noirs de la science économique. Essai sur l'impossibilité de penser le temps et l'argent*, Paris, Albin Michel, 2000.
- SCHMITT Bernard, *Monnaie, salaires et profits* (1966), Albeuve, Castella, 1975.
- SCHMITT Bernard, *Inflation, chômage et malformations du capital*, Paris, Economica, 1984.
- SIMMEL Georg, *Philosophie de l'argent* (1900), trad. fr., Paris, PUF, Quadrige, 1987.
- SMITHIN John (dir.), *What is money ?*, Londres, Routledge International Studies in Money and Banking, 2000.
- THERET Bruno, « L'euro en ses tristes symboles », *Le Monde diplomatique*, décembre 2001, pp. 4-5.
- WRAY L. Randall, *Understanding modern money: the key to full employment and price stability*, Cheltenham, Edward Elgar, 1998.